

BTP News

www.btpnews.ma



Entretien avec Driss El Bahloul,
membre de l'AMBC

«Pour faire face aux tremblements
de terre, la seule solution est la
construction parasismique»

DYNAMIQUE ET POTENTIEL DE CROISSANCE DU SECTEUR CIMENTIER AU MAROC



Accès à l'habitat
Et c'est parti
pour le
programme
d'aide au
logement...



La loi de Finances 2024 face à un
océan de challenges...

Dialogue sociale
Les principaux
acquis 2023
de Mme Fetah
Alaoui...



Convertissez votre expérience
professionnelle en **Diplôme NIVEAU
INGENIEUR** par la **VAE !**



contact@enita.ma



STRUGAL QUALID

STRUGAL

STRUGAL QUALID le haut de gamme de l'aluminium pour vous offrir Sécurité, Fiabilité et Confort.

STRUGAL
QUALID

9 Lot Zoubir, Group 1, Rue Hamid Lhabib,
25A, Casablanca

T 0668 71 49 81 / 0808 55 03 13

T 0668-699157 / 0662-195063

✉ accueil@alqualid.ma

🌐 www.strugal-qualid.ma

📱 [strugal-qualid](#) | 📺 [strugal-qualid](#)

ZOOM

6 - 9

Dialogue sociale : Les principaux acquis 2023 de Mme Fettah Alaoui...

La loi de Finances 2024 face à un océan de challenges...

Accès à l'habitat : Et c'est parti pour le programme d'aide au logement...



BTP MAROC

11 - 19

Forum : La réforme financière marocaine mise en avant au Caire

Le groupe Al Omrane a attribué le label «Ecocity Maroc» à sept de ses projets urbains



INTERNATIONAL

20 - 29

Arabie Saoudite : Un architecte japonais de premier plan présentera des projets phares au Cityscape Global à Riyad

OMNYAT apportera une expérience de vie exclusive et luxueuse au bord de l'eau au cœur de Dubaï



DOSSIER

30 - 37

Dynamique et Potentiel de Croissance du Secteur Cimentier au Maroc



INTERVIEW

38 - 39

Entretien avec Driss El Bahloul, membre de l'AMBC : «Pour faire face aux tremblements de terre, la seule solution est la construction parasismique»

MATERIEL

40 - 38

Volvo CE participe à la construction du circuit World RX à Hong Kong avec des solutions durables

Volvo Trucks Maroc livre le premier camion électrique moyen tonnage à Unilever

BTP NEWS

MAGAZINE GRATUIT DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

EDITÉ PAR :

alfacet media

DOSSIER DE PRESSE :

n° 04 - 2013

DÉPOT LÉGAL :

2013-0052

ISSN : 2336-0011

RÉGIE PUBLICITAIRE :

06 64 49 40 24

IMPRESSION :

Bahiprint

DISTRIBUTION : **Mesfa**

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Khalid Fakhir

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :

Abdelali El Qati



RÉDACTION :

Jamila Ouhadouch

Zainab Douimi

PARTENAIRES MÉDIA :

JournalEco, adyare, Aarasid

ADRESSE : Cosmos 4, Rue 1 - Bureau 7

La Villette - Casablanca

Tél : (+212) 5 22 62 70 77

Fax : (+212) 5 22 62 16 17

www.btpnews.ma



Perspectives radieuses pour le secteur cimentier marocain d'ici 2030

Les récents chiffres et analyses de M.S.IN ouvrent la voie à un optimisme prudent pour le secteur cimentier au Maroc. Alors que les ventes de ciment ont connu un léger repli en 2022 et en 2023, principalement en raison de la flambée des prix des matériaux de construction et des difficultés économiques, l'avenir semble prometteur avec des perspectives de croissance robustes d'ici 2030.

La première moitié de l'année en cours a vu une tendance haussière des ventes de ciment, stimulée par la reprise des activités dans le secteur du BTP. L'atténuation de l'inflation et les développements attendus dans les infrastructures routières, hôtelières et sportives en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du monde 2030 au Maroc ont joué un rôle clé dans cette dynamique positive. De plus, le lancement du Programme de reconstruction des régions sinistrées par le séisme d'Al Haouz et la reprise du secteur immobilier suite au nouveau Programme d'aide au logement augurent bien pour une croissance future du secteur cimentier.



Pour Ciments du Maroc, la recommandation est de renforcer le titre dans les portefeuilles d'investissement. Les projections optimistes de croissance du chiffre d'affaires consolidé ajoutent à l'attrait de cette entreprise.

Les analystes de M.S.IN soulignent que les années 2022 et 2023 ont été marquées par des défis économiques, notamment la hausse des prix qui a entraîné une baisse de la demande de ciment. Les ventes ont enregistré un recul, mais la société de Bourse prévoit une inversion de cette tendance grâce à la mise en œuvre de politiques économiques favorables.

En revenant sur les 18 dernières années, les ventes de ciment ont traversé trois phases d'évolution significatives. La première, de 2005 à 2011, a été marquée par une croissance soutenue, alimentée par la dynamique des grands chantiers et l'essor du secteur immobilier. La deuxième phase, de 2012 à 2018, a été caractérisée par un déclin, attribuable au ralentissement économique et à des politiques restrictives dans le secteur de la construction. La troisième phase, débutée en 2019, a été positive jusqu'en 2022, malgré les perturbations liées à la crise sanitaire et à l'inflation.

En ce qui concerne les entreprises cotées en bourse, M.S.IN recommande l'achat de LafargeHolcim Maroc, mettant en avant une valorisation basée sur des projections de croissance annuelle du chiffre d'affaires. La valeur de l'action, selon cette analyse, offre une décote significative, ce qui pourrait susciter l'intérêt des investisseurs.

Pour Ciments du Maroc, la recommandation est de renforcer le titre dans les portefeuilles d'investissement. Les projections optimistes de croissance du chiffre d'affaires consolidé ajoutent à l'attrait de cette entreprise.

En conclusion, malgré les défis récents, le secteur cimentier marocain semble bien positionné pour une croissance soutenue, soutenue par des projets d'envergure et des politiques économiques propices. Les investisseurs peuvent donc envisager avec confiance l'avenir prometteur du secteur.



منارة بريفا
ménéara préfa

**Notre métier est de vous
donner tous les moyens
pour dynamiser vos
compétences**

Formation

Général
GFormation



Créateur de compétences



**294. Bd Yacoub El Mansour Res Espace
Anfa Erg 5 N° 18 Casablanca
Tél : 05 20 09 11 11 / 07 02 12 31 31
Fax : 05 22 09 11 11
Mobile : 06 61 88 82 21 / 06 61 23 29 29**

DIALOGUE SOCIALE

Les principaux acquis 2023 de Mme Fettah Alaoui...



fois au niveau central et décentralisé, à l'instar des réunions du comité d'orientation et de contrôle de la Fondation des œuvres sociales du personnel du ministère. Par ailleurs, Mme Fettah a relevé que les principaux acquis dans le cadre du dialogue social au sein du ministère se traduisent par la mise en place de services sociaux ayant permis de renforcer l'offre, notamment la couverture médicale complémentaire et le régime de retraite complémentaire, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du plan social de la Fondation.

Il s'agit également de la signature d'un contrat-programme entre le ministère et la Fondation des œuvres sociales pour la période 2023-2025, ainsi que la signature d'une charte entre le ministère, les partenaires sociaux et la Fondation, pour la mise en œuvre du plan social, ayant permis d'identifier les services sociaux prioritaires et les modalités de leur financement.

Dans ce sillage, la ministre a précisé que les avancements annuels de grade et d'échelon sont régulièrement effectués, que ce soit par le biais d'examens d'aptitude professionnelle ou en fonction de l'ancienneté, notant que, dans l'optique de valoriser le capital humain et d'améliorer ses compétences, l'offre en matière de formation est variée et généralisée sur l'ensemble du personnel.

De plus, a-t-elle souligné, une attention particulière est accordée à l'amélioration des conditions de travail à travers la rénovation des locaux administratifs et la modernisation de leurs équipements.

Et de poursuivre que parmi les acquis figure aussi l'élaboration d'un projet de décret relatif à la mise en place d'un système de base au profit des fonctionnaires du ministère, en collaboration avec toutes les organisations syndicales actives au sein du ministère.

«Ce projet de décret est dans un stade avancé, après sa présentation par le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget lors du Conseil de gouvernement du 24 juillet 2023, en prévision de son examen et de son adoption lors des prochaines réunions du Conseil de gouvernement», a fait observer Mme Fettah.

Le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) «reste ouvert à toute initiative de dialogue sérieux et responsable avec ses partenaires sociaux, pour réaliser davantage d'acquis au profit de ses fonctionnaires», a affirmé la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah. Et de poursuivre que dans un souci d'ouverture sur son environnement social et de préservation de la stabilité sociale, le ministère s'est engagé depuis plusieurs années dans le renforcement de la communication avec les différents partenaires sociaux.

Dans ce contexte, la ministre a mis en avant la tenue de plusieurs sessions de dialogue avec les deux syndicats les plus représentatifs au sein du ministère, la dernière en date ayant eu lieu en novembre 2023. En outre, elle a évoqué l'organisation d'une série de réunions à la



Une attention particulière est accordée à l'amélioration des conditions de travail à travers la rénovation des locaux administratifs et la modernisation de leurs équipements.



Travaux de Construction

- Travaux de maillages à l'air libre
- Travaux de coulage en béton armé - maçonnerie pour bâtiment
- Travaux d'aménagement et de réhabilitation des centres industriels
- Travaux de construction des machines soudeuses en béton armé
- Dallage Industriel



Divers

- Travaux de réparation et de confortement de structures des ouvrages d'art
- Travaux d'installation des équipements de traitement
- Travaux d'entretien de la voirie urbaine
- Travaux de maintenance d'ouvrages hydrauliques
- Travaux d'entretien général de bâtiment

ECATRA

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
GENIE CIVIL ET TRAVAUX SPECIAUX

Assainissement



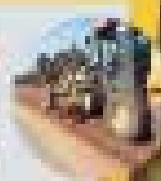
- Travaux de construction d'assainissement
- Travaux de réhabilitation des réseaux existants
- Travaux de construction d'assainissement collectif et public
- Travaux d'entretien des ouvrages de traitement
- Travaux de Réhabilitation des réseaux d'égouts MIP
- Pose de collecteurs des égouts

Eau Potable



- Travaux de pose des réseaux de distribution des eaux potables
- Travaux d'entretien des équipements
- Travaux de maintenance des réseaux existants

Travaux routiers & voirie urbaine



- Travaux de terrassements routiers, courants et agricoles
- Aménagements d'assainissement routiers et traitement de l'excédent
- Travaux d'ouvrages routiers et voiries superficielles
- Travaux d'ouvrages routiers et voiries à ciel ouvert
- Travaux de Réhabilitation des Chaussées en béton
- Travaux de dallage et bitumage de la voirie urbaine

**VOTRE PARTENAIRE
CONSTRUCTEUR
ECARTA**



Boulevard de la Résistance
Rue AFA Zone industrielle N°24
Casablanca

Tel/Fax: 05 22 31 99 31
GSM : 05 61 65 02 00

ouhad-ech2006@gmail.com

ZOOM

2024

2023

2022

2021

La loi de Finances 2024 face à un océan de challenges...

La Loi de Finances pour l'année budgétaire 2024 telle qu'adoptée par la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers, a été publiée au Bulletin officiel N°7259 bis daté du 25 décembre.

Cette loi de finances n°55-23 au titre de l'année 2024 fixe quatre priorités, à savoir le renforcement des mesures prises pour faire face aux répercussions conjonctu-

relles, la poursuite de l'implémentation des piliers de l'Etat social, la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles et le renforcement de la soutenabilité des finances publiques.

Le 7 décembre dernier, le projet de loi de finances avait été approuvé en séance plénière par la Chambre des représentants par 87 voix pour et 31 voix contre. En effet, au cœur d'une conjoncture complexe, le Maroc s'est engagé, dans



le cadre de l'élaboration de la Loi de Finances (LF) 2024, à gérer cette complexité en fixant ses priorités, définissant ses limites, et assurant la continuité des réformes, selon Attijari Global Research (AGR).

«Au Maroc, le contexte actuel ne manque de complexité et rend la mission de construction de la LF-2024 particulièrement ardue. Face à cela, le législateur fait preuve de maîtrise de la situation. Il fixe ses priorités, définit ses limites, et assure une continuité du processus de réformes», indique AGR dans son «Research report - Macroeconomy» du mois de décembre, intitulé «Maroc - LF 2024: L'équilibre budgétaire à l'épreuve des engagements sociaux».

Selon les analystes d'AGR, la LF-2024 a prévu un ensemble de mesures face à cette crise, rappelant que le coût des mesures de lutte contre l'inflation s'est

chiffré à 40 milliards de dirhams (MMDH) en 2022 (dont 22 MMDH alloués à la subvention du gaz) puis à 10 MMDH en 2023.

Le financement de la généralisation de la protection sociale nécessite 35 MMDH en 2024 avant d'atteindre 40 MMDH en 2026, ajoute la même source, notant qu'une aide annuelle aux sinistrés du séisme est également prévue, avec une annuité de 1,8 MMDH dans le cadre d'un plan global de réhabilitation de 120 MMDH durant 5 ans.

Malgré ces engagements sociaux, la réduction du déficit budgétaire est érigée en priorité absolue pour le ministère de l'Économie et des Finances, fait savoir AGR, estimant que les projections pour l'année 2024 laissent entrevoir une amélioration des équilibres budgétaires du Maroc, s'acheminant vers l'atteinte des plafonds cibles de 3% pour le déficit et de 70% pour l'endettement à horizon 2026. «Pour y aboutir, l'Exécutif compte sur les revenus des taxes de solidarité et ceux prévus des amnisties fiscales (montant cumulé de 11 MMDH)», note le rapport.

En matière d'optimisation, un réel recadrage des programmes sociaux a été effectué pour une réallocation des aides (15 MMDH), poursuit la même source, précisant que la réforme de la Caisse de Compensation devrait également générer une marge de manœuvre considérable (23 MMDH sur la période 2024-2026).

La LF-2024 a été une nouvelle occasion pour la mise en place de nouvelles réformes, souligne AGR, citant, dans ce sens, la levée progressive de la subvention au gaz butane, le focus sur la TVA avec une réduction des exonérations, une baisse des taux pour les biens de consommation et le durcissement des contrôles, entre autres.

Et de relever qu'à l'issue de cette année, «le Maroc aurait gagné à retrouver une croissance normative autour de 4% sous l'hypothèse d'une météo clémente et réussirait ses chantiers sociaux sans dégâts sur ses équilibres».

Selon les experts d'AGR, il s'agit d'un exercice difficile de mobilisation des ressources fiscales que le Maroc est en train de réussir et qui demeure un enjeu de taille pour de nombreux pays d'Afrique qui cherchent un réel bouclier contre la volatilité des revenus issus de leurs ressources naturelles».



En matière d'optimisation, un réel recadrage des programmes sociaux a été effectué pour une réallocation des aides (15 MMDH), poursuit la même source, précisant que la réforme de la Caisse de Compensation devrait également générer une marge de manœuvre considérable (23 MMDH sur la période 2024-2026).

ACCÈS À L'HABITAT

Et c'est parti pour le programme d'aide au logement...



Un budget de 9,5 milliards de dirhams sera mobilisé chaque année par l'Etat pour financer le programme d'aide directe au logement dont la mise en œuvre démarrera à partir du 1er janvier 2024. Pour pouvoir bénéficier de ce programme, le futur acquéreur doit être de nationalité marocaine. Il ne doit pas avoir bénéficié d'aucun avantage accordé par l'Etat en matière de logement et ne pas être propriétaire, à la date de l'acquisition, d'un bien immobilier destiné au logement.

A noter que 114 000 logements seront disponibles au cours de l'année 2024 pour les futurs acquéreurs éligibles à l'aide financière directe qui sera accor-

dée par l'Etat dans le cadre du nouveau programme d'aide au logement qui s'étalera sur la période 2024 -2028, a indiqué la ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville Mme Fatima-Zahra Mansouri lors une conférence de presse organisée vendredi dernier.

La responsable gouvernementale a fait savoir lors de cette rencontre que le nouveau programme vise à renouveler l'approche liée à l'accès à la propriété en soutenant directement le pouvoir d'achat des ménages, à travers une aide financière directe. Ce nouveau dispositif concernera ainsi aussi bien les Marocains résidant au Maroc que ceux qui résident à l'étranger, ne disposant pas de résidence principale au Maroc et n'ayant bénéficié d'aucune aide au logement. Dans ce sens, un projet de décret a été élaboré précisant les conditions et les formes du soutien direct aux familles, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2024.

Pour rappel, l'État marocain a défini les montants des aides financières directes aux familles, à savoir : 100.000 Dhs pour les logements dont la valeur de vente est inférieure ou égale à 300.000 Dhs TTC ; 70 000 Dhs pour les logements dont la valeur de vente est entre 300.000 DH et 700.000 Dhs TTC.

Pour bénéficier de ces aides, des conditions sont mises en place par le gouvernement marocain, notamment : Être un Marocain résidant au Maroc ou à l'étranger ; L'acquéreur potentiel ne doit pas avoir bénéficié d'aides gouvernementales pour le logement ; Et, il ne doit pas être propriétaire d'un logement à la date d'acquisition ; Le logement doit disposer d'un permis d'habitation émis à partir du 1^{er} janvier 2023 et faire l'objet d'une première vente.

Les notaires seront chargés de l'authentification au prix fixé à 2500 Dhs.

RADEEMA

Plus de 2,8 MMDH d'investissements prévisionnels pour la période 2024-2028...



Parmi les objectifs principaux de cette stratégie, la sécurisation, en continu, de l'alimentation de la ville en eau et en électricité et l'efficacité des services y afférents, la réussite de la transformation digitale de la Régie par la simplification des démarches vis-à-vis des différentes parties intéressées, ajoute la même source.

La Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Marrakech (RADEEMA) a programmé un budget d'investissement pour la période 2024-2028 de 2,8 MMDH dont 735 MDH pour le seul exercice de 2024, l'objectif étant d'assurer la modernisation de la Régie et de garantir la continuité des services dans les meilleures conditions.

«Cet investissement fait partie de toute une vision stratégique à l'horizon 2028 de la RADEEMA qui s'inscrit parfaitement au cœur des orientations stratégiques de l'Etat en matière de modernisation de l'administration publique et de développement socio-économique durable, via la transition des services publics rendus vers la digitalisation et la dématérialisation des démarches et procédures permettant une meilleure proximité des citoyens», explique Mme Nadia El Hilali, Directrice générale de la RADEEMA, dans un communiqué.

Parmi les objectifs principaux de cette stratégie, la sécurisation, en continu, de l'alimentation de la ville en eau et en électricité et l'efficacité des services y afférents, la réussite de la transformation digitale de la Régie par la simplification des démarches vis-à-vis

des différentes parties intéressées, ajoute la même source.

Il s'agit aussi de la généralisation de l'accès aux services de base, au profit des citoyens, notamment ceux en situation de précarité, la protection de l'environnement par l'élimination de la pollution et des points noirs, la protection de la ville contre les inondations ainsi que l'économie des ressources ainsi que la poursuite de la recherche de l'efficacité et de l'engagement RSE de la Régie.

Durant la période 2018-2023, la RADEEMA, fait savoir la même source, a réalisé une enveloppe d'investissement de 1,875 milliards DH. Ce programme a été consacré au renforcement de l'infrastructure d'eau, d'électricité et d'assainissement liquide de Marrakech. Parmi les réalisations, le nouveau complexe hydraulique 30.000 m3 RAM RAM, la mise en service des projets d'extension de la Station d'épuration des eaux usées de Marrakech (STEP) et de l'usine de séchage solaire des boues, la réalisation (phase finale) des travaux relatifs au nouveau poste source STEP (225 KV/ 20 KV – 2 x 70 MVA) ainsi que la réhabilitation, le renforcement et l'extension des réseaux par la pose de plus de 2409 Km. Au détail, 1177 Km d'électricité, 584 Km pour l'eau potable et 648 km pour l'assainissement liquide.



Le groupe Al Omrane a attribué le label «Ecocity Maroc» à sept de ses projets urbains

Il s'agit des quatre villes nouvelles opérées par le groupe (Tamesna, Tamansourt, Chrafate, Lakhyayta) et des trois nouveaux pôles urbains (Dakhla-Nord à Dakhla, Ibn Batouta à Tanger et Al Badr à Mohammedia), qui s'engagent à mettre en œuvre une série d'actions pour le développement d'espaces urbains où il fait bon vivre, respectueux de l'Homme et de la nature.

S'exprimant lors de cette cérémonie, la ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima

Ezzahra El Mansouri, a souligné que la labellisation de ces sept territoires, qui ne sont pas des moindres, est une consécration de l'engagement actif du Maroc, conformément à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en faveur de l'amélioration de l'accès à un logement décent et l'adoption d'une politique d'habitat qui favorise la mixité sociale, contribue à la mobilité et à l'inclusion socio-économique, offre un meilleur cadre de vie aux citoyens et assure un usage efficient des ressources publiques.

Elle cadre aussi avec la Stratégie nationale de développement durable qui constitue un moyen d'opérationnaliser

le développement durable à l'échelle nationale en mettant l'accent sur l'éco-conception des bâtiments, les audits énergétiques et l'exemplarité de l'administration, a ajouté Mme El Mansouri dans un mot lu en son nom par Youssef Hosni, secrétaire général du ministère -Département habitat et politique de la ville-.

La mise à niveau de ces projets urbains, selon une approche de développement durable alignée sur les normes internationales Ecocity et les lignes directrices intégrées pour les quartiers de l'environnement, témoigne de l'importance accordée à ce type d'approches d'aménagement urbain durable, a relevé la ministre, réitérant l'engagement de son département à soutenir ces différents projets urbains pour tenir le rang d'Ecocity ou en devenir, qui leur a été attribué dans le cadre de ce programme porté par Al Omrane en collaboration avec l'organisme international Ecocity Builders et soutenu par ONU Environnement.

Même son de cloche chez le président du directoire du Groupe Al Omrane, Housni El Ghazaoui, qui a précisé que cette démarche de durabilité prônée par Al Omrane s'inscrit dans le cadre de la stratégie et politique nationales

en matière de développement urbain durable, promues par le ministère de tutelle, et des engagements pris par le Maroc dans le cadre des accords internationaux (ODD, nouvel agenda urbain 2030) pour contribuer à atteindre les objectifs de développement durable et humain, soutenant que c'est cette ambition qui a motivé le choix du groupe d'engager des actions pérennes pour ancrer les pratiques de durabilité dans le processus de réalisation et de développement de ces nouveaux espaces urbains.

Il a expliqué que le processus de labellisation a été conduit selon quatre grandes étapes : diagnostic de l'existant au niveau des projets urbains, adaptation du référentiel (smart code) d'Eco-city Builders aux normes et réglementation marocaines, mise en place des plans d'actions répondant aux exigences retenues, et audit des projets pour labellisation.

Kirstin Miller, directrice exécutive d'Ecocity Builders, basée en Californie (USA), a quant à elle affirmé que pour la première fois en Afrique, le label Ecocity est déployé dans sept territoires à travers le Maroc qui représentent un large éventail de zones géographiques et de conditions socio-économiques.



La mise à niveau de ces projets urbains, selon une approche de développement durable alignée sur les normes internationales Ecocity et les lignes directrices intégrées pour les quartiers de l'environnement, témoigne de l'importance accordée à ce type d'approches d'aménagement urbain durable

DEPP : L'économie marocaine toujours résiliente malgré la forte pression sur les finances publiques

La Direction des Etudes et Prévisions Financières (DEPF) du ministère de l'Economie et des Finances vient de publier sa dernière note de conjoncture, qui présente une analyse approfondie de divers secteurs économiques et financiers.

Dans le secteur primaire, des mesures incitatives soutiennent l'agriculture, avec une production arboricole en hausse. Le secteur secondaire montre des signes de reprise, notamment dans le BTP, l'énergie électrique et le secteur manufacturier, tandis que l'activité minière se replie. Le secteur tertiaire affiche d'excellentes performances, particulièrement dans le tourisme et le transport aérien.

Pour les ménages et les entreprises, une amélioration est attendue grâce à une consommation renforcée, soutenue par une inflation en

baisse et des aides sociales. L'investissement reste robuste, stimulé par une augmentation des importations de biens d'équipement et des crédits à l'équipement.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit commercial s'allège et le taux de couverture s'améliore. Les avoirs officiels de réserve assurent une couverture solide pour les importations.

Les finances publiques affichent un déficit budgétaire en hausse, résultant d'une augmentation des dépenses supérieure à celle des recettes.

Enfin, le financement de l'économie ralentit avec une croissance moindre des crédits bancaires, tandis que les indices boursiers MASI et MASI20 enregistrent un léger recul en novembre 2023, bien qu'ils affichent une performance annuelle positive.

**MARRAKECH-SAFI**

3 MMDH pour le renforcement du réseau routier

Une convention de partenariat pour la réalisation de projets routiers et le renforcement et la mise à niveau du réseau routier dans la région Marrakech-Safi d'un montant global de 3 MMDH, a été signée entre le ministère de l'Équipement et le Conseil de la Région Marrakech-Safi. Cette convention de partenariat, étalée sur la période 2023-2027, vise la réalisation de grands projets routiers et la réhabilitation et le renforcement de l'infrastructure routière au niveau de la région Marrakech-Safi.

Le budget mobilisé pour la réalisation de cette convention, qui porte sur le dédoublement et la mise à niveau de 484,5 kms de routes, s'élève à trois milliards de dirhams dont une contribution du ministère

de 1,4 MMDH, et un financement de la région de l'ordre de 1,6 MMDH.

Ladite convention s'assigne pour objectifs de promouvoir la dynamique socio-économique et touristique au niveau de la région, de renforcer la sécurité routière, d'améliorer la fluidité du trafic et d'améliorer l'attractivité économique de la région à travers la réalisation, la mise à niveau et la réhabilitation de différents axes routiers de la région.

Visant aussi la réduction des disparités territoriales et sociales au niveau de la région, cette convention porte notamment sur le dédoublement de la route nationale N°8 reliant Marrakech et El Kella des Sraghna, le dédoublement de la route nationale N°7 reliant Marrakech et Safi ainsi que le renforcement et la mise à niveau de la route côtière Safi-Essaouira. S'exprimant à cette occasion, M. Bar-

ka a indiqué que la signature de cette convention coïncide avec l'intensification des efforts du gouvernement pour assurer la mise en œuvre des Hautes Instructions Royales visant la promotion du développement socio-économique dans les différentes régions du Royaume.

Le ministre a également mis l'accent sur l'élan de développement territorial que connaît la région Marrakech-Safi à travers le lancement d'une série de grands projets qui lui ont conféré la position de leader dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie aux niveaux national et international, et augmenté son attractivité pour les investissements nationaux et étrangers.

Il a, par ailleurs, mis en relief les atouts que recèle la région et ses potentialités industrielles, agricoles, énergétiques ainsi que sportives, rappelant dans ce sens que la région Marrakech-Safi s'apprête à accueillir des manifestations sportives d'envergure dont la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025) et la Coupe du Monde 2030.

Par ailleurs, le ministre et la délégation l'accompagnant, a procédé au lancement des travaux de fortification et de renforcement de la façade maritime Jorf Amouni du site historique « Ksar Bhar » sur une longueur de 257 m. Ce projet ayant nécessité un coût global de 139 MDH, est lancé dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Équipement et de l'Eau, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Intérieur, la région Mar-

rakech-Safi et la Commune de Safi. Le but étant d'assurer la réhabilitation, la mise à niveau et la transformation du « Ksar Bhar » en un centre du patrimoine maritime national.

M. Baraka a également donné le coup d'envoi des travaux de dédoublement de la route nationale 7A sur une longueur de 8,3 km. D'un coût de 65 millions de dirhams, ce projet qui s'étale sur 14 mois vise à améliorer le trafic routier et à promouvoir l'attractivité économique et touristique de la province de Safi.

Par ailleurs, le ministre a rendu visite à deux stations de dessalement de l'eau de mer réalisées par l'Office chérifien des phosphates (OCP).

Le projet investissement EAU de l'OCP vise l'autonomie en eaux non conventionnelles des sites industrielles OCP en 2024 et à la contribution au programme national d'eau potable 2020-2027 en alimentant les villes et zones mitoyennes.

De même, le ministre a rendu visite à la station d'épuration des eaux usées (STEP) pour usage industriel de Safi. Ce projet réalisé par l'OCP vise la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution via la réutilisation des eaux traitées pour les besoins industriels de l'OCP et la préservation des ressources en eaux douces.

Le ministre a, par ailleurs, effectué une visite de terrain au chantier des travaux de construction de six quais OCP au Nouveau port de Safi, où des explications lui ont été fournies sur l'état d'avancement des travaux.



Le projet investissement EAU de l'OCP vise l'autonomie en eaux non conventionnelles des sites industrielles OCP en 2024 et à la contribution au programme national d'eau potable 2020-2027 en alimentant les villes et zones mitoyennes.

Journaleco

www.journaleco.ma

**SITE D'INFORMATION
DES AFFAIRES
FINANCIÈRES
ET ÉCONOMIQUES
AU MAROC**



FORUM

La réforme financière marocaine mise en avant au Caire



L'expérience du Maroc en matière de réforme financière a été exposée, dimanche au Caire, à l'occasion du premier Forum financier arabe pour le Prix de Sharjah des finances publiques.

Le directeur des ressources et des affaires générales au ministère délégué chargé de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Aziz Khalladi, a abordé dans une intervention à l'occasion axée sur «La réforme budgétaire au Maroc, le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration comme modèle», la réforme financière dans le Royaume sous deux angles : le premier traitant du contexte général, de la référence, des fondements de la réforme et sa mise en œuvre, alors que le second a porté sur les programmes, projets approuvés, les

objectifs, les indicateurs et la programmation.

Il a indiqué dans ce sens que la réforme financière repose sur la Constitution de 2011, qui comprend l'établissement des principes de bonne gouvernance, l'institutionnalisation des principes de la transparence et de la reddition des comptes, ainsi que la consécration de la gouvernance financières à travers la gouvernance des dépenses publiques, la régionalisation avancée, et l'encouragement de la gestion décentralisée des ressources, en sus de l'encouragement des investissements, l'amélioration des performances publiques et l'amélioration de la qualité des services publics.

Il a ajouté que la réforme financière vise à atteindre les objectifs de développement durable, à réduire les disparités sociales et financières et à relever le défi de rejoindre le club des pays émergents, ainsi qu'à constituer une nouvelle gestion publique caractérisée par l'efficacité et l'efficacité.

M. Khalladi a souligné que la mise en œuvre de la réforme financière au ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration comprend les programmes et les projets approuvés par le ministère, la définition des objectifs, des indicateurs, de la programmation budgétaire pluriannuelle, et les mécanismes accompagnant la mise en œuvre de l'approche d'efficacité et de la gestion de l'opérationnalisation de la réforme financière.

Il a poursuivi que les mécanismes accompagnant la mise en œuvre de la démarche d'efficacité comprennent notamment l'élaboration d'une charte de gestion pour définir les rôles, les responsabilités et l'engagement en faveur de l'efficacité de la performance à tous les niveaux, la bonne gestion du programme, l'activation de l'unité de contrôle de la gestion, le développement d'un système de contrôle interne pour maîtriser les risques afin de garantir l'atteinte des objectifs escomptés du programme, en

plus d'adopter un système informatique. Le premier Forum financier arabe vise la présentation des meilleures expériences et pratiques arabes et internationales, à la lumière des défis économiques auxquels les pays sont confrontés. Il représente une opportunité d'échanger des connaissances et des expériences et de discuter des questions et défis importants liés à la gestion des ressources financières dans le secteur public.

Les participants à cette rencontre vont débattre de sujets liés à «la gestion du budget général», «l'impact des politiques financières et économiques sur les finances publiques», «la transformation numérique et l'intelligence artificielle

dans les finances publiques», «l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques», «la transparence et la lutte contre la fraude» et «les expériences réussies».

Le forum, organisé par l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA), en coopération avec le conseil d'administration du Prix de Sharjah pour les finances publiques, pendant deux jours sous le slogan «Expériences et pratiques pionnières en matière de finances publiques pour faire face aux défis contemporains», connaît la participation d'une pléiade d'experts et de spécialistes en gestion financière venant de plusieurs pays arabes.

Ciment : Focus sur la durabilité des structures en béton

En partenariat avec le Laboratoire Public des Essais et des Études (LPEE) et l'École Hassania des Travaux Publics (EHTP), LafargeHolcim Maroc a organisé en ce début de semaine à Bouznika, un séminaire majeur axé sur l'évolution de l'approche performantielle pour la durabilité des structures en béton. Cet événement a réuni un ensemble diversifié de parties prenantes engagées dans la construction d'infrastructures d'envergure, allant des secteurs publics et privés aux professionnels de la construction et de l'ingénierie. Parmi elles, des professionnels du génie civil, des décideurs gouvernementaux, des représentants d'organisations environnementales, ainsi que des acteurs du Hub Innovation Center du Groupe Holcim à Lyon (France).

Dans une optique de promouvoir l'innovation et l'excellence dans la réalisation des grands ouvrages, ce séminaire s'est concentré sur les progrès les plus récents et les pratiques novatrices dans le domaine de la durabilité des structures en béton, dit-on auprès de José Antonio Primo, Administrateur DG de LafargeHolcim Maroc pour qui l'objectif de cet événement est d'encourager le dialogue et l'échange d'expériences entre les acteurs clés, d'explorer les moyens d'optimiser la préservation de l'environnement et de mettre en examen les avancées technologiques pour parvenir à des pratiques novatrices et durables dans la construction des ouvrages.

Durant cette journée, les discussions approfondies ont mis en valeur les moyens par lesquels



les différentes parties prenantes peuvent capitaliser sur ces avancées, afin de maximiser la préservation de l'environnement et favoriser la collaboration pour des pratiques durables. Le séminaire a mis en exergue également des présentations sur les dernières technologies et matériaux durables pour la construction en béton. Des sessions interactives ont mis l'accent sur les meilleures pratiques pour intégrer la décarbonation tout en respectant la durabilité structurelle des ouvrages, avec un focus sur la planification, la conception et la construction. Enfin, des ateliers pratiques ont été organisés pour explorer les opportunités offertes par l'évolution de l'approche performantielle pour la préservation de l'environnement...

EEP

Hausse de 27% du nombre de marchés conclus en 2022 (DEPP)

Le nombre de marchés conclus par les établissements et entreprises publics (EEP) en 2022 a augmenté de 27 % en passant de 9.174 en 2021 à 11.706, selon la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP).

Quant au montant total de ces marchés, il a enregistré une hausse de 75% passant de 17,40 milliards de dirhams (MMDH) à 30,51 MMDH, indique la DEPP dans son rapport d'activité de 2022.

Concernant les appels d'offres (AO), ils ont connu une hausse de 16% par rapport à 2021, fait savoir la même source, notant que les commissions d'AO ont procédé à l'attribution de 9.979 dossiers contre 8.368 en 2021, soit une augmentation de 19%.

Sur les 11.374 AO ouverts en 2022, 1.395 AO ont été annulés ou déclarés infructueux, soit un taux de 12%, relève la DEPP.

Par ailleurs, le rapport précise que les contrôleurs



d'Etat ont procédé à l'examen des actes soumis au visa conformément aux arrêtés du ministère de l'économie et des finances fixant les seuils de visa, tout en effectuant les diligences nécessaires afin de s'assurer de la régularité des actes et leur conformité au cadre légal et réglementaire en vigueur.

A ce titre, selon le rapport, ils ont visé 5.041 marchés pour un montant global de 27.m,22 MMDH, soit 90% de la valeur globale des marchés engagés.

Crédit bancaire à fin novembre 2023 : Quasi-stagnation de la progression des crédits immobiliers

Le crédit bancaire au secteur non financier a enregistré une progression de 2,8% en novembre, contre 2,7% un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

L'évolution des concours au secteur non financier reflète une atténuation de la baisse des prêts aux sociétés non financières privées de 1% à 0,1% et une décélération de la progression des prêts tant aux sociétés non financières publiques (de 37,6% à 30,9%) qu'aux ménages (de 2% à 1,8%), précise BAM dans son bulletin sur les statistiques monétaires du mois de novembre 2023.

Par objet économique, l'évolution du concours

bancaire au secteur non financier recouvre l'atténuation de la baisse des facilités de trésorerie à 2% après 4,2% et la décélération de la croissance des crédits à l'équipement à 4,1% après 5,1%.

Elle reflète également la baisse des prêts à la consommation de 0,2% après une hausse de 0,1% et la quasi-stagnation de la progression des crédits immobiliers autour de 1,3%.

S'agissant des créances en souffrance (CES), leur taux de croissance annuelle est revenu de 6,4% en octobre à 5,4% en novembre 2023 et leur ratio au crédit est resté stable à 8,8%.

DEPP : 695 fournisseurs inscrits sur la plateforme AJAL (rapport)



La plateforme de dépôt électronique des factures des Etablissements et Entreprises Publics «AJAL», a connu l'inscription de 695 fournisseurs depuis son lancement en 2018 et jusqu'au 19 décembre 2023, selon la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP), relevant du ministère de l'Economie et des finances (MEF).

Parmi ces fournisseurs, 161 ont

déposé 1.094 réclamations relatives à 126 établissements et entreprises publics (EEP) et ce, pour un montant total avoisinant les 818,79 MDH, indique la DEPP dans son rapport d'activité de 2022.

De même et sur les 1094 réclamations déposées au niveau de la plateforme, 695 réclamations ont été traitées (64%) pour un montant de 667,53 MDH et 399 réclamations

sont en cours de traitement (36%) pour un montant de 151,26 MDH, précise la même source.

La DEPP souligne que conformément à la Circulaire du MEF n° 2178/17/DEPP susvisée, le traitement des réclamations par les EEP doit se faire dans un délai ne dépassant pas 10 jours à compter de leur date de dépôt par les fournisseurs.

DEPP: Augmentation du nombre d'EEP respectant le délai réglementaire de 60 jours

La Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP) a constaté une augmentation du nombre des établissements et entreprises publics (EEP) respectant le délai réglementaire de 60 jours, soit 86% de la population suivie.

A fin 2022, 104 EEP (55%) ont réussi à enregistrer des délais de paiement inférieurs ou égaux à 30 jours et 59 EEP (31%) ont réalisé des délais de paiement qui se situent entre 31 jours et 60 jours, selon le rapport annuel 2022 de la DEPP, relevant

du ministère de l'Economie et des finances.

Toutefois, 27 EEP (14%) ont connu une augmentation de leurs délais de paiement qui sont supérieurs à 60 jours, selon la même source.

Et de noter que les données observées à travers les différentes publications effectuées au cours de l'année 2022 permettent de mettre en exergue des résultats encourageants et confirment la tendance baissière globale des délais de paiement constatée depuis l'année 2018.



ARABIE SAOUDITE

Un architecte japonais de premier plan présentera des projets phares au Cityscape Global à Riyad

Nikken Sekkei, l'une des plus grandes sociétés japonaises d'architecture, d'ingénierie et de design urbain, présente certains de ses projets innovants au Cityscape Global, qui se déroule à Riyad, en Arabie Saoudite, du 10 au 13 septembre. 2023.

« Cityscape Global est le plus grand événement immobilier au Moyen-Orient, nous offrant une plate-forme idéale pour consolider notre présence sur le marché, rencontrer des partenaires et des investisseurs nouveaux et existants et élargir encore davantage la noto-

riété des valeurs de notre marque et de notre proposition de marché unique» a déclaré Fadi Jabri, directeur général de Nikken Sekkei et PDG de Nikken Sekkei Dubaï.

Parmi les projets exposés figurera la tour Tadawul, siège de la Bourse saoudienne (Tadawul), située dans le quartier financier du roi Abdallah (KAFD) de Riyad, un nouveau centre de développement urbain en plein essor. Pour garantir que le bâtiment reflète la compétitivité mondiale, il fallait une élégance intemporelle, une construction durable et une fonctionnalité de bureau sophistiquée. Considérant le bâtiment comme un phare



de l'économie du Moyen-Orient, Nikken a développé l'image d'un rayon de lumière qui semble émaner de la terre. Le concept a été nommé « ouvrir la voie à une nouvelle ère ». La forme du bâtiment est distinctive, avec un sommet pentagonal et une disposition centrale très efficace en dessous.

« Nous avons assuré une cohérence dans la conception, la structure et les installations, et malgré le climat rigoureux, Nikken a obtenu la certification LEED Or, démontrant un degré élevé de durabilité et d'efficacité », a déclaré Jabri.

Un autre projet phare exposé est One Za'abeel, pour lequel Nikken a été nommé consultant principal en charge de la conception et de la supervision. Reconnu comme la nouvelle porte d'entrée vers le centre de Dubaï, avec des bureaux, un hôtel, des résidences et des installations commerciales, le projet urbain vertical Le complexe comprend deux tours, séparées par une autoroute et reliées par un volume horizontal (le Link) apposé à une hauteur de 100 mètres au-dessus du sol. Un jardin sur le toit dans la zone du podium et une piscine à débordement sur le toit du Link comptent parmi ses nombreuses particularités.

Parmi les autres projets primés, citons le bâti-

ment de la gare JR Kumamoto, un complexe à usage mixte conçu autour du concept de conception biophilique, qui vise à améliorer la productivité et le bonheur humains en intégrant la nature dans la conception spatiale.

Le Shanghai West Bund International AI Tower & Plaza – un ancien aéroport du quartier West Bund de Shanghai qui a été réaménagé en un complexe de banlieue comprenant deux gratte-ciel, un espace de bureaux haut de gamme, un centre artistique et un hôtel de luxe.

Le Burj Ramla, le premier projet résidentiel de luxe conçu par Nikken, a été achevé en Arabie Saoudite en 2023. Un logiciel BIM et une technologie de CAO 3D automatisée ont été utilisés pour créer la façade profondément articulée de balcons décalés, offrant une identité distincte tout en minimisant l'utilisation de matériaux, pour maximiser l'ombre et maintenir le confort.

Nikken s'est bâti une réputation enviable en proposant des conceptions durables holistiques et innovantes pour les marchés à usage mixte, de planification urbaine, d'hôtellerie et résidentiels haut de gamme dans toute la région du Moyen-Orient depuis plus de 30 ans. Le premier projet de Nikken dans la région a été la conception du bâtiment de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dubaï en 1991, qui était à l'époque l'un des bâtiments les plus hauts de l'Émirat.

« Notre stratégie créative est influencée par l'esthétique japonaise : nous croyons en l'importance de la nature et des valeurs culturelles. Cependant, nous sommes parfaitement conscients du rôle important que joue la technologie durable dans la conception progressiste », a déclaré Jabri.

Nikken sera rejoint sur le site d'exposition par le cabinet de design architectural australien Buchan, avec lequel Nikken entretient une alliance commerciale depuis près de huit ans, pour présenter ses projets, en particulier dans les secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie. Le partenariat réussi a permis aux deux sociétés de tirer parti de chacun l'expertise et l'expérience des autres en matière de conception, en particulier dans les développements à usage mixte.

Nikken étant un expert en développement axé sur le transport en commun (TOD), Jabri fera également une présentation sur l'étape de conception et d'architecture de Cityscape Global, intitulée « Intégration du transport en commun : leçons de Tokyo ».

« Avec la population croissante de l'Arabie saoudite, un TOD efficace sera essentiel à la planification et au développement urbains saoudiens dans un avenir proche », a déclaré Jabri.



Le Burj Ramla, le premier projet résidentiel de luxe conçu par Nikken, a été achevé en Arabie Saoudite en 2023. Un logiciel BIM et une technologie de CAO 3D automatisée ont été utilisés pour créer la façade profondément articulée de balcons décalés, offrant une identité distincte tout en minimisant l'utilisation de matériaux, pour maximiser l'ombre et maintenir le confort.

BTP EN FRANCE

Le maintien de la TVA à 10% confirmé par une députée



La revue des dépenses publiques engagée par le gouvernement, tout comme l'Inspection générale des Finances, avaient préconisé la suppression du taux de TVA réduit à 10% sur les travaux de rénovation non énergétique des logements.

A l'approche de la présentation du projet de loi de finances pour 2024, le climat de rigueur budgétaire pourrait conduire à une remontée des taux de TVA dans le bâtiment.

Depuis 1999, les travaux de rénovation bénéficient d'un taux réduit de TVA. Et depuis 24 ans, les acteurs du bâtiment sont habitués à entrer régulièrement en campagne pour sauver ce dispositif porteur pour l'activité. Le budget 2024, marqué par la recherche d'économies substantielles après des années de dépenses massives (Covid, bouclier énergétique...), donne des sueurs froides aux acteurs de la rénovation, Bercy ayant émis l'idée dans sa revue générale des finances publiques, de remonter le taux de TVA de 10 à 20 %. Seul le taux de TVA à 5,5 % pour la rénovation énergétique serait maintenu.

Les acteurs de la construction auraient-ils obtenu gain de cause ? En effet, selon la députée Renaissance du Jura Danielle Brulebois, contactée par Batiactu, le taux réduit de TVA à 10% sur les travaux de rénovation non énergétique des logements de plus de deux ans sera maintenu dans le projet de loi de finances pour l'année 2024. La parlementaire a d'ailleurs publié un post allant dans ce sens sur un réseau social, présentant l'information comme un "engagement" du ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Les services de Bercy, contactés par nos soins, ne confirment ni n'infirment ces éléments, et renvoient à la présentation officielle du PLF. "Je me suis très fortement mobilisée sur ce sujet et je me réjouis que nos artisans aient obtenu satisfaction", déclare également Danielle Brulebois, qui a fait part de ces informations aux responsables de la Capeb Jura, à l'origine d'un mouvement social de colère, le 7 septembre dernier. La Fédération française du bâtiment (FFB), contactée par Batiactu, affirme disposer des mêmes informations, mais attend toutefois de les voir écrites noir sur blanc dans le PLF pour s'en réjouir.

La revue des dépenses publiques engagée par le gouvernement, tout comme l'Inspection générale des Finances, avaient préconisé la suppression du taux de TVA réduit à 10% sur les travaux de rénovation non énergétique des logements. La mesure avait ainsi été envisagée par le gouvernement dans son budget 2024, ce qui avait fortement contrarié les professionnels de la construction. La Fédération française du Bâtiment (FFB) avait notamment estimé que cette proposition "obérerait le pouvoir d'achat des Français, relancerait le travail illégal et conduirait à des suppressions d'emplois". En outre, augmenter le taux à 20% engendrerait un surcoût de quatre milliards d'euros pour les ménages, selon les calculs de l'organisation. Même son de cloche du côté des artisans : la suppression de ce taux "risquerait de grever lourdement" les engagements de travaux des ménages, avait jugé la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb).

OMNIYAT apportera une expérience de vie exclusive et luxueuse au bord de l'eau au cœur de Dubaï



Le principal promoteur visionnaire appliquera pour la première fois son style architectural et son style de vie élevé à une destination riveraine aux multiples facettes.

OMNIYAT, l'un des principaux développeurs visionnaires, a annoncé l'acquisition de Marasi Bay Marina auprès de Business Bay LLC. Cet achat est le premier du genre pour OMNIYAT et lui permettra de traduire sa maîtrise architecturale et son style de vie élevé de propriétés uniques à une enclave exclusive et ultra-luxueuse entière.

L'espace dynamique au bord de l'eau est situé au cœur de Dubaï et est l'emplacement actuel du premier chef-d'œuvre d'OMNIYAT sur la baie, The Lana — une offre hôtelière et résidentielle distinctive exploitée par Dorchester Collection et conçue en partenariat avec Foster + Partners. Il abrite également le VELA, Dorchester Collection, Dubaï, du fournisseur de style de vie de luxe, qui a été lancé l'été dernier et comprend 38 résidences exclusives au bord de l'eau.

« L'acquisition de Marasi Bay Marina est un moment marquant pour OMNIYAT. Les caractéristiques uniques de l'emplacement nous permettront de créer une destination de style de vie conceptuelle et exclusive inédite à Dubaï », a déclaré Mahdi Amjad, fondateur

et président exécutif d'OMNIYAT.

“Grâce à notre engagement envers l'artisanat, l'excellence et l'attention portée aux détails, nous réinventons Marasi Bay. Notre vision est d'organiser et de créer un écosystème incomparable pour les citoyens du monde à la recherche d'un style de vie et d'expériences de luxe inégalés. Ces ambitions reflètent profondément la philosophie d'OMNIYAT consistant à responsabiliser. modes de vie en fusionnant l'ultra-luxe avec une vie soignée, contribuant ainsi à l'empreinte économique, esthétique et culturelle de la ville.

L'empreinte existante d'OMNIYAT dans la baie de Marasi, The Lana Residences, devrait être livrée au quatrième trimestre 2023. La gestion de la propriété par Dorchester Collection et la collaboration avec de grandes entreprises de design reflètent l'engagement d'OMNIYAT à proposer un style de vie luxueux qui combine des expériences exclusives avec un artisanat et un design raffinés. Bien que le plan directeur de la baie de Marasi n'ait pas encore été révélé, de plus amples détails seront partagés tout au long de l'année. Pour plus d'informations et des mises à jour sur la destination ultra-luxueuse transformatrice d'OMNIYAT à Marasi Bay, veuillez contacter OMNIYAT@ogilvy.com.



L'empreinte existante d'OMNIYAT dans la baie de Marasi, The Lana Residences, devrait être livrée au quatrième trimestre 2023

Journée mondiale de l'habitat, l'occasion pour mettre l'accent sur un droit humain et social fondamental



Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville veille à mettre en place des projets visant à répondre aux besoins en logement et à réduire le déficit accusé en la matière, en intensifiant et en diversifiant l'offre d'habitats, notamment l'habitat social.

La Journée mondiale de l'habitat, qui coïncide avec le premier lundi du mois d'octobre de chaque année et qui a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1985, constitue l'occasion de sensibiliser les pays et la population du monde entier à l'importance de l'accès au logement, de concrétiser les politiques de logement et les économies urbaines et de les adapter aux développements politiques, sociaux et économiques.

L'habitat est au cœur de l'objectif 11 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés lors du Sommet mondial sur le développement durable. Il a pour but d'assurer, d'ici à 2030, l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats à un coût abordable.

Célébrée cette année sous le thème "Économies urbaines résilientes: Les villes, moteurs de la croissance et de la reprise", la journée a pour objectif de réunir les différents acteurs urbains pour discuter des moyens de préparer les villes à la reprise après les bouleversements économiques négatifs et croisés de COVID-19 et des conflits, en abordant les différentes dimensions du ralentissement économique que les villes connaissent actuellement et en identifiant les mesures que les villes peuvent prendre pour stimuler la reprise économique.

Il s'agit également de partager les expériences de différentes villes sur la manière dont elles se positionnent pour faire face aux pressions inflationnistes et aux autres conditions finan-

cières mondiales restrictives.

L'avenir de nombreux pays sera déterminé par la productivité de leurs zones urbaines, compte tenu de l'importance de la contribution des villes à l'économie nationale. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a, dans ce sens, mis l'accent sur le besoin de villes capables d'absorber les chocs économiques futurs, de s'en remettre et de s'y préparer.

Au niveau national, tous les départements gouvernementaux se sont mobilisés pour mettre en œuvre les stratégies et programmes sociaux lancés, qui visent à améliorer les conditions de vie des citoyens marocains dans un souci de justice sociale et d'équité spatiale, en tenant compte de l'économie urbaine qui dépend d'un ensemble de critères multidimensionnels.

Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville veille à mettre en place des projets visant à répondre aux besoins en logement et à réduire le déficit accusé en la matière, en intensifiant et en diversifiant l'offre d'habitats, notamment l'habitat social.

Ainsi, ledit ministère a lancé plusieurs programmes de lutte contre le logement insalubre et créé de nouvelles villes aptes à résister aux crises mondiales.

En sus, le gouvernement examine le projet de décret n° 2.23.350 qui détermine les formes et modalités d'octroi de l'aide dédiée au logement. Par ailleurs, le gouvernement avait annoncé qu'il travaille sur un projet visant à accorder une subvention directe aux acquéreurs d'une résidence principale pour la première fois et que cette subvention sera déterminée en vertu d'un texte réglementaire qui prendra en considération les différences des prix de l'immobilier entre les villes.

Aussi, le taux d'intérêt que paieront les acquéreurs emprunteurs de crédits bancaires sera fixé et l'État prendra en charge une partie de ce taux.

Le Maroc avait lancé un plan visant à créer 15 nouvelles villes d'ici 2020 afin de gérer la croissance démographique importante dans les zones urbaines, telles que Tamansourt près de Marrakech, Tamesna près de Rabat, Chrafat près de Tanger et Lakhayta près de Casablanca, dans le cadre d'une stratégie plus globale en matière de logement dans le Royaume.



By
Nexnovative



Cutter SOFT est un logiciel de chiffrage et de devis conçu pour les menuisiers et les sociétés de fabrication de fenêtres et de portes en aluminium. Il a été développé par NEXNOVATIVE, une entreprise spécialisée dans les solutions logicielles pour le domaine du **BTP**.

Pourquoi CUTTER SOFT ?

DISTRIBUTEURS

MENUISIERS

Chiffrage rapide: Les distributeurs peuvent utiliser CUTTER SOFT pour faire des chiffrages rapides pour les menuisiers et les sociétés de fabrication.

Paramétrable: paramétrer CUTTER SOFT pour travailler avec leur système de profils pour fenêtres et portes : PVC, ALU

Augmentation des ventes:

Les menuiseries peuvent offrir un service plus rapide et plus précis à leurs clients en utilisant CUTTER SOFT, ce qui peut les aider à augmenter leurs ventes et à améliorer leurs chiffres d'affaires.

Réduction des coûts de production:

CUTTER SOFT permet de faire des chiffrages rapides et précis pour les menuiseries, ce qui réduit les erreurs de calcul et les retours sur les erreurs de production.

Amélioration de la productivité:

Les menuiseries peuvent utiliser CUTTER SOFT pour gérer efficacement leurs projets et leur production, ce qui augmente leur productivité et leur rentabilité.

AVANTAGES

Avant

Avec l'utilisation de **CUTTER SOFT**, les entreprises pouvaient rencontrer plusieurs difficultés dans leur processus de chiffrage pour les menuiseries en PVC et en aluminium.

Par exemple, ils pouvaient prendre beaucoup de temps pour faire des chiffrages manuellement et les erreurs étaient fréquentes. De plus, la nomenclature n'était pas toujours précise, ce qui pouvait causer des problèmes lors de la réalisation du projet.

Avec

Avec l'utilisation de **CUTTER SOFT**, les entreprises peuvent bénéficier de chiffrages plus rapides et plus précis, grâce à la rapidité et la fiabilité de l'outil.

CUTTER SOFT peut être paramétré pour travailler avec le système de profils pour fenêtres et portes en PVC et en aluminium, ce qui peut aider à gagner du temps et à améliorer la qualité des chiffrages.

C
U
T
T
E
R

Cutter SOFT est plus qu'un simple logiciel de gestion de la production, c'est un allié fidèle pour les menuisiers, Fabricants et distributeurs. Avec son interface conviviale et ses fonctionnalités performantes, Cutter SOFT permet aux utilisateurs de gagner du temps, d'augmenter leur productivité et de maximiser leur rentabilité tout en offrant un sentiment de confort et de contrôle sur leurs activités professionnelles.



Banque de Développement Shelter Afrique et la Guinée signent un accord de prêt pour stimuler la fourniture de logements abordables dans le pays

Le gouvernement a entrepris un programme prioritaire de construction de logements abordables et décents sur le site, visant à construire un million de logements sur plusieurs années.
Conakry, Guinée : 25 octobre 2023 – Banque de Développement Shelter Afrique (ShafDB) conclut la signature d'un accord de prêt avec le gouvernement de la République de Guinée pour coopérer sur des projets visant à combler le déficit de logements et à améliorer les conditions de vie en Guinée. Le protocole d'accord a été signé à Conakry par le directeur général de Banque

de Développement Shelter Afrique Development Bank, Thierno Habib Hann, et le Ministre Guinéen de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, le Ministre M. Ehadj Ibrahima Kalil Conde, Général deuxième Section. "Le gouvernement a mis en place un programme prioritaire de construction de logements abordables et décents, visant à construire un million de logements sur plusieurs années. Ce programme vise à s'aligner sur les Objectifs de développement durable (ODD) liés à la croissance économique, à la réduction des inégalités et aux communautés durables. Le



protocole d'accord que le gouvernement guinéen a signé avec Banque de Développement Shelter Afrique Development Bank sera crucial pour accélérer ces projets et atteindre les objectifs du gouvernement en matière de logement", a déclaré le colonel Bangoura.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, Shelter-Afrique Development Bank fournira des services de conseil et d'assistance technique au gouvernement guinéen et l'aidera à créer un cadre pour les projets de logement – y compris la création d'un plan stratégique pour réduire le déficit de logements, la définition de modèles de transaction et de financement pour les projets de logement. Parallèlement, la ShafDB mobilisera et renforcera les capacités des institutions concernées, telles que l'AGUIFIL et l'ANRU, et évaluera l'intégration du marché du logement en Guinée.

M. Hann a félicité le gouvernement de la République de Guinée d'avoir pris une mesure audacieuse pour remédier

à la pénurie de logements dans le pays, en soulignant que la réussite du projet constituerait une référence remarquable pour le déploiement de partenariats public-privé dans la lutte contre la crise du logement dans toute l'Afrique.

"La décision de la Guinée de se lancer dans un projet d'envergure visant à développer un million de logements est un véritable exploit. En tant que banque de développement, ce projet s'inscrit parfaitement dans notre stratégie globale, qui met l'accent sur l'offre de logements rentables et abordables dans nos États membres grâce à des collaborations entre les secteurs public et privé. Nous avons le privilège de participer à ce projet", a déclaré M. Hann.

Le gouvernement de Guinée, à travers le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, facilitera le travail de la ShafDB en fournissant des informations, en autorisant l'accès aux sites des projets et en assurant la coordination avec les parties prenantes concernées. Le gouvernement fournira également le soutien nécessaire aux interventions de la ShafDB.

Banque de Développement Shelter Afrique Development Bank Development Bank est une institution panafricaine qui se consacre exclusivement au financement et à la promotion du logement, du développement urbain et des infrastructures connexes sur l'ensemble du continent africain. La ShafDB opère dans le cadre d'un partenariat impliquant 44 gouvernements africains, ainsi que la Banque africaine de développement (BAD) et la Société africaine de réassurance (Africa-Re).

Banque de Développement Shelter Afrique Development Bank Development Bank fournit des solutions financières et des services associés qui soutiennent à la fois l'offre et la demande de la chaîne de valeur du logement abordable. En tant que premier fournisseur de solutions financières, de conseil et de recherche, ShafDB se concentre sur la résolution de la crise du logement en Afrique par le biais d'institutions financières, de financement de projets et de partenariats public-privé, en s'efforçant d'obtenir un impact durable sur le développement.



Le gouvernement de Guinée, à travers le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, facilitera le travail de la ShafDB en fournissant des informations, en autorisant l'accès aux sites des projets et en assurant la coordination avec les parties prenantes concernées.

Les investisseurs immobiliers du CCG encouragés par une appréciation potentielle du capital de 8,3% en 12 mois pour l'immobilier londonien



Barratt London, qui fait partie du groupe Barratt, le plus grand constructeur de maisons du Royaume-Uni, a officiellement lancé son dernier développement, Sterling Place, à New Malden, dans le sud-ouest de la capitale britannique, avec de nouvelles recherches révélant que la popularité de l'emplacement a abouti à la maison les prix ont augmenté de 8,3% l'année dernière.

Une étude menée par JLL a révélé que New Malden est très demandée et que le nombre d'habitants devrait augmenter de

2,4 % entre 2021 et 2026. Parallèlement à cette popularité croissante, les prix de vente moyens ont également augmenté de 8,3 % en seulement 12 ans – surperformant largement la hausse de 3,6% du Grand Londres. New Malden a également surperformé Londres et les régions voisines au cours des cinq, dix et vingt dernières années.

Le bureau Barratt London MENA récemment ouvert, dirigé par Hardington Residential, basé aux Émirats arabes unis, est à la tête des ventes dans le CCG. Selon le directeur général de la société, Ian Plumey, il suscite beaucoup d'intérêt

des investisseurs de la région.

« Ce développement suscite l'intérêt des investisseurs de cette région pour trois raisons principales. Le premier concerne ceux qui recherchent une maison à utiliser pendant l'été, située dans un quartier verdoyant de la capitale mais à quelques minutes en train du centre de Londres ou du Surrey ; le deuxième est l'éducation, le sud-ouest de Londres étant considéré comme l'une des zones les plus recherchées par les parents ; et enfin, les incroyables opportunités d'investissement – il existe très peu de véhicules d'investissement offrant une croissance de 8,3 % en 12 mois », a déclaré Plumey.

« Nous voyons actuellement des investisseurs saoudiens, koweïtiens et émiratis mener la charge pour ce type de propriété, suivis par le Qatar, Oman et Bahreïn », a-t-il ajouté.

Sterling Place comprendra 456 nouveaux appartements d'une, deux et trois chambres, remplaçant une ancienne imprimerie abandonnée réputée pour produire, entre autres choses, de la monnaie pour de nombreux pays du monde.

Les nouveaux appartements seront répartis dans sept blocs de hauteurs décalées allant de sept à quatorze étages. À partir de 459 600 \$ US (379 000 £) pour une maison d'une chambre, la première phase offrira une vue panoramique sur le sud-ouest de Londres et sur la City. En plus des vues, les résidents bénéficieront d'un espace de vie ouvert et de jardins paysagers. Les premières maisons seront livrées au quatrième trimestre 2025 et le site devrait être achevé en 2027.

Le nouveau village résidentiel a été conçu dans le respect de l'environnement. L'ajout de jardins podium, d'aires de jeux et de plantation d'arbres et d'arbustes apportera un gain net de biodiversité de 10 pour cent à la région. Chaque maison économe en énergie devrait avoir une note EPC de B ou supérieure, et il y a 240 points de recharge électrique, plus de 900 espaces de stockage de vélos et des panneaux solaires sur tout le site.

New Malden est une zone qui pourrait également bénéficier de la livraison potentielle de Crossrail 2. Une étude menée par JLL a révélé que 76 % des zones entourant les stations prévues de la ligne Elizabeth ont surperformé la moyenne régionale en termes de prix de l'immobilier au cours de la décennie précédant son lancement. ouverture, soulignant encore le retour sur investissement (potentiel de

retour sur investissement). La ligne améliorerait également considérablement la connectivité de la région, avec jusqu'à 30 trains par heure vers des destinations telles que le centre de Londres, le Hertfordshire et le Surrey, réduisant considérablement les temps de trajet.

Près de la frontière du Surrey et idéalement situé pour la ville et la campagne, Sterling Place dispose de quatre lignes de bus à proximité et de trois gares ferroviaires à 15 minutes à pied. Les lignes District et Northern sont également accessibles depuis les métros Wimbledon et South Wimbledon, situés à proximité. gares.

En plus de l'accès à la ville, il existe plusieurs destinations emblématiques dans le sud-ouest de Londres. Richmond Park, célèbre pour ses cerfs, se trouve à moins de six kilomètres et s'étend sur 2 500 hectares, abritant des points de vue, des cafés, des terrains de jeux et un jardin boisé victorien. Dans le même temps, Wimbledon, à proximité, accueille la célèbre compétition annuelle de tennis sur gazon. La vibrante Kingston-Upon-Thames, à seulement cinq kilomètres de Sterling Place, est la destination idéale pour les acheteurs, avec des bars et des restaurants bordant la Tamise.

D'un point de vue éducatif, la région de Merton abrite plus de 85 écoles et l'arrondissement figure dans le top 10 de Londres pour les écoles « exceptionnelles » classées par l'Ofsted. Les écoles sélectives du quartier sont également très demandées, avec 1 500 élèves postulant chaque année pour les 180 places disponibles à l'école Tiffin.

Stuart Leslie, directeur des ventes et du marketing de Barratt International, a déclaré : « Nous avons constaté que les habitudes des acheteurs ont changé après Covid, la nécessité d'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée étant plus importante que jamais. Dans une région comme New Malden, vous êtes aux portes du Surrey, où vous avez ce mélange parfait de campagne à proximité et de l'animation de la capitale à moins de 30 minutes en train.

Pour moi, l'attrait ultime de New Malden est son emplacement. Vous êtes si proche des destinations emblématiques de Londres : Richmond Park, Wimbledon Village et Kingston sont tous à proximité. Ce n'est donc pas un hasard si ce domaine prend de la valeur car il répond à de nombreuses cases nécessaires pour vivre en 2023. »



En plus de l'accès à la ville, il existe plusieurs destinations emblématiques dans le sud-ouest de Londres. Richmond Park, célèbre pour ses cerfs, se trouve à moins de six kilomètres et s'étend sur 2 500 hectares, abritant des points de vue, des cafés, des terrains de jeux et un jardin boisé victorien.

DYNAMIQUE ET POTENTIEL DE **CROISSANCE** DU SECTEUR CIMENTIER AU MAROC

Le secteur cimentier au Maroc s'apprête à amorcer une nouvelle phase de croissance prometteuse, selon les analyses récentes de la société de Bourse M.S.IN. Cette étude examine de près les perspectives du secteur, soulignant les opportunités et les défis qui façonneront son avenir jusqu'à l'horizon 2030.



REBONDISSEMENT PROMETTEUR

La remontée des ventes de ciment au Maroc en 2023



L'industrie du ciment au Maroc a récemment connu un léger repli en 2022 et en 2023, principalement en raison de la flambée des prix des matériaux de construction et des difficultés économiques. Cependant, une lueur d'optimisme perce à travers cette période, avec la première moitié de l'année actuelle enregistrant une tendance haussière, impulsée par la reprise des activités dans le secteur du BTP. Cet article explore les facteurs sous-jacents de ce revirement et examine les perspectives prometteuses qui se dessinent pour le marché du ciment au Maroc.

La flambée des prix et les difficultés économiques

Les années 2022 et 2023 ont été marquées par des défis économiques substantiels pour le secteur cimentier marocain. Une flambée sans précédent des prix des matériaux de

construction a entraîné un ralentissement des activités de construction, impactant directement la demande de ciment. De plus, les difficultés économiques générales ont contribué à un repli des ventes, mettant à l'épreuve la résilience de l'industrie face à des conditions adverses.

Le revirement de la tendance en 2023

Cependant, la première moitié de l'année en cours a apporté un changement bienvenu avec une tendance haussière des ventes de ciment. Cette reprise est étroitement liée à la relance des activités dans le secteur du BTP. L'atténuation de l'inflation a joué un rôle crucial dans cette dynamique positive, offrant un répit aux entreprises du secteur cimentier. La perspective des développements liés à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030 au Maroc a également injecté un nouvel élan, stimulant la demande de ciment pour les projets d'infrastructures associés à ces événements internationaux de grande envergure.

Les développements à venir

Les perspectives prometteuses pour le secteur cimentier marocain sont étayées par plusieurs facteurs. Le lancement du Programme de reconstruction des régions sinistrées par le séisme d'Al Haouz s'annonce comme une opportunité clé pour la croissance du marché. De plus, la reprise du secteur immobilier, catalysée par le nouveau Programme d'Aide au Logement, devrait soutenir la demande de ciment dans les années à venir.

En conclusion, bien que les années récentes aient posé des défis notables pour le secteur cimentier marocain, le revirement observé en 2023 suggère une reprise significative. La conjonction de la reprise du BTP, de l'atténuation de l'inflation et des projets d'envergure à venir pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030 dessine un avenir prometteur pour le marché du ciment au Maroc. Les acteurs de l'industrie peuvent ainsi anticiper avec confiance une période de croissance soutenue et de nouvelles opportunités.



**Organisme de contrôle technique de bâtiment
et des équipements techniques agréé par l'Etat
et par les compagnies d'assurance et de réassurance**



**Des compétences
à la hauteur
de vos exigences**

ACTIVITE PRINCIPALE

- Contrôle technique de la construction et des équipements techniques tous corps d'état.
- Inspections périodiques réglementaires des installations électriques, appareils de levage, appareils à pression et autres installations techniques.
- Sécurité et prévention des risques.
- Expertise et diagnostic des installations techniques du bâtiment et industriels.

294 Boulevard Yaacoub El Mansour, Immeuble Espace Anfa 5ème étage
Appt 18 casablanca / E-mail: verco@veritecontrol.ma - www.verco.ma
Tél : 0522 94 28 79/80 Fax : 0522 294 28 76

Les facteurs de croissance du secteur cimentier au Maroc



La prise de conscience croissante des enjeux environnementaux pousse le secteur cimentier marocain à adopter des pratiques plus durables.

Le secteur cimentier au Maroc connaît une croissance soutenue, alimentée par divers facteurs qui stimulent l'industrie. En tant que pilier de l'économie marocaine, le secteur cimentier joue un rôle clé dans le développement des infrastructures et la création d'emplois. Cet article explore les principaux facteurs qui propulsent la croissance de cette industrie cruciale.

Demande croissante d'infrastructures

L'un des principaux moteurs de la croissance du secteur cimentier au Maroc est la demande croissante d'infrastructures. Le pays connaît un développement urbain rapide, avec des projets de construction d'autoroutes, de logements, d'aéroports et d'installations industrielles. Cette demande constante de nouvelles infrastructures stimule la production de ciment, créant ainsi des opportunités pour les entreprises du secteur.

Urbanisation rapide

L'urbanisation rapide au Maroc entraîne une augmentation de la demande de logements, de centres commerciaux et d'espaces de travail. Cette tendance conduit à une utilisation accrue du ciment dans la construction,

soutenant ainsi la croissance du secteur. Les entreprises cimentières répondent à ces besoins en augmentant leurs capacités de production pour accompagner l'évolution du paysage urbain.

Investissements publics dans les projets d'infrastructures

Les investissements massifs du gouvernement marocain dans des projets d'infrastructures majeurs contribuent de manière significative à la croissance du secteur cimentier. Ces investissements stimulent la demande de ciment pour la construction d'autoroutes, de ponts, de barrages et d'autres projets d'importance nationale.

Croissance économique constante

La croissance économique stable du Maroc crée un environnement propice au développement du secteur cimentier. Une économie florissante encourage les investissements dans la construction, renforçant ainsi la demande de ciment. Les entreprises du secteur bénéficient de cette stabilité économique en poursuivant des projets d'expansion et d'innovation.

Développement durable et innovations technologiques

La prise de conscience croissante des enjeux environnementaux pousse le secteur cimentier marocain à adopter des pratiques plus durables. Les entreprises investissent dans des technologies plus propres et plus efficaces, réduisant ainsi leur empreinte carbone. Cette orientation vers le développement durable répond aux attentes des consommateurs et ouvre de nouvelles opportunités sur le marché.

La croissance du secteur cimentier au Maroc est alimentée par une combinaison de facteurs, tels que la demande croissante d'infrastructures, l'urbanisation rapide, les investissements publics, la croissance économique constante et l'adoption de pratiques durables. Ces éléments créent un paysage favorable pour les entreprises du secteur, les incitant à investir dans l'expansion, l'innovation et la durabilité, contribuant ainsi de manière significative au développement économique global du Maroc.

Les défis économiques du secteur cimentier au Maroc : perspectives d'inversion en 2023

Les années 2022 et 2023 ont apporté leur lot de défis économiques pour le secteur cimentier au Maroc, mettant à l'épreuve la résilience de cette industrie clé. Parmi les obstacles majeurs, la hausse des prix a entraîné une baisse de la demande de ciment, générant des préoccupations quant à la santé à court terme de ce secteur vital. Cependant, l'analyse de M.S.IN laisse entrevoir une lueur d'espoir, prédisant une inversion de cette tendance grâce à la mise en œuvre de politiques économiques favorables.

Les défis de la hausse des prix

La flambée des prix des matériaux de construction a eu des répercussions significatives sur le secteur cimentier marocain au cours des deux dernières années. Cette augmentation a provoqué un ralentissement de l'activité de construction, entraînant une baisse de la demande de ciment. Les entreprises du secteur ont été confrontées à un dilemme complexe, jonglant avec la nécessité de maintenir des marges bénéficiaires viables tout en évitant de décourager la demande par des prix prohibitifs.

M.S.IN prévoit une inversion de la dépendance

Face à ces défis économiques, M.S.IN émet une perspective optimiste quant à l'avenir du secteur cimentier au Maroc. L'entreprise de Bourse anticipe une inversion de la tendance négative grâce à la mise en œuvre de politiques économiques favorables. Cette anticipation repose sur une évaluation approfondie des dynamiques du marché et des initiatives gouvernementales visant à stabiliser l'économie.

Terrain propice à la croissance

La projection d'une inversion de la tendance suggère la création d'un terrain propice à la croissance du secteur cimentier. Les politiques économiques envisagées devraient atténuer les effets néfastes de la hausse des prix, créant ainsi un environnement favorable à la reprise de la demande de ciment. Cela pourrait également stimuler de nouveaux projets de construction et renforcer la position du secteur dans l'économie nationale.

Perspectives pour l'avenir

L'analyse de M.S.IN met en lumière l'importance de la résilience et de l'adaptabilité du secteur cimentier face aux défis économiques. Les perspectives encourageantes d'inversion de la tendance soulignent également l'impact positif que des politiques économiques bien planifiées peuvent avoir sur la vitalité de l'industrie. Les années à venir pourraient ainsi marquer un tournant pour le secteur cimentier marocain, avec une reprise attendue de la demande et une croissance progressive. Bien que les années 2022 et 2023 aient présenté des défis économiques substantiels pour le secteur cimentier au Maroc, les projections optimistes de M.S.IN laissent entrevoir un changement positif. La mise en œuvre de politiques économiques favorables offre une lueur d'espoir pour une inversion de la tendance à la baisse de la demande de ciment. Dans ce contexte, le secteur cimentier pourrait se positionner pour une reprise, renforcé par la résilience face aux défis et la perspective d'un avenir plus prometteur.



Évolution historique du secteur cimentier au Maroc



L'industrie cimentière au Maroc se tourne de plus en plus vers la durabilité. Les entreprises investissent dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement, explorant des alternatives aux combustibles fossiles et intégrant des matériaux recyclés dans la production.

Le secteur cimentier au Maroc a connu une évolution remarquable au fil des décennies, jouant un rôle crucial dans le développement économique du pays. L'histoire de cette industrie offre un aperçu fascinant des changements économiques, technologiques et environnementaux qui ont façonné le paysage du ciment au Maroc.

Les débuts

Les premières traces de l'industrie cimentière au Maroc remontent aux années 1930. À cette époque, le pays dépendait largement des importations de ciment pour répondre à ses besoins croissants en construction. La première usine de ciment, située à Settat, a été inaugurée en 1936, marquant le début de la production nationale. Cependant, la production était limitée et ne suffisait pas à satisfaire la demande intérieure.

L'indépendance et la croissance

Avec l'indépendance en 1956, le Maroc a intensifié ses efforts pour développer son industrie cimentière. Des investissements importants ont été réalisés dans de nouvelles usines de production, visant à réduire la dépendance aux importations. Les années 1960 ont vu l'émergence de plusieurs usines de ciment à travers le pays, renforçant la capacité de production et stimulant l'économie.

Les années de modernisation

Les années 1980 ont marqué une période de modernisation de l'industrie cimentière marocaine. Les nouvelles technologies ont été introduites pour améliorer l'efficacité de la production et réduire l'impact environnemental. La demande croissante de ciment, stimulée par les projets d'infrastructures et la croissance urbaine, a conduit à une expansion significative de la capacité de production.

Le 21e siècle

Au cours des premières décennies du 21e siècle, le secteur cimentier au Maroc a continué de croître, porté par la demande soutenue dans la construction résidentielle, commerciale et d'infrastructures. Les entreprises ont adopté des normes environnementales plus strictes et investi dans des technologies respectueuses de l'environnement pour réduire leur empreinte carbone.

Défis et opportunités actuels

Malgré les réussites, le secteur cimentier marocain fait face à des défis tels que la volatilité des prix des matières premières, la concurrence internationale et les préoccupations environnementales croissantes. Cependant, ces défis ont également ouvert la voie à de nouvelles opportunités, telles que le développement de ciments écologiques et la diversification des sources d'énergie.

Vers un avenir durable

L'industrie cimentière au Maroc se tourne de plus en plus vers la durabilité. Les entreprises investissent dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement, explorant des alternatives aux combustibles fossiles et intégrant des matériaux recyclés dans la production. Les innovations technologiques continuent de jouer un rôle clé dans la modernisation de l'industrie, renforçant sa compétitivité sur la scène mondiale.

L'évolution historique du secteur cimentier au Maroc reflète une trajectoire de croissance significative et d'adaptation aux défis du temps. Alors que le pays poursuit son développement économique, le secteur cimentier continuera probablement à jouer un rôle essentiel, tout en se transformant pour répondre aux normes environnementales et aux besoins changeants de la société.

Recommandations d'investissement éclairées de M.S.IN pour le secteur cimentier marocain

Dans le paysage complexe des marchés financiers, les investisseurs sont constamment à la recherche d'opportunités judicieuses et de recommandations éclairées. Dans cette optique, la société de Bourse M.S.IN a récemment émis des recommandations d'achat et de renforcement pour deux acteurs majeurs du secteur cimentier marocain, offrant ainsi des perspectives intéressantes pour les investisseurs avertis.

LafargeHolcim Maroc

M.S.IN recommande vivement l'achat de l'action de LafargeHolcim Maroc, mettant en lumière une valorisation basée sur des projections de croissance annuelle du chiffre d'affaires. Cette recommandation repose sur une analyse approfondie des tendances du marché et des perspectives économiques. Actuellement, la valeur de l'action affiche une décote significative, ce qui suscite légitimement l'intérêt des investisseurs.

Projections de croissance annuelle

La décision d'achat est étayée par des projections de croissance annuelle du chiffre d'affaires, prévues sur la période à venir. Selon M.S.IN, ces projections indiquent un potentiel significatif de croissance pour LafargeHolcim Maroc. Les investisseurs sont donc invités à considérer cette recommandation comme une opportunité stratégique, alignée sur les prévisions favorables pour le secteur cimentier dans son ensemble.

Ciments du Maroc

La recommandation de M.S.IN s'étend également à Ciments du Maroc, avec une suggestion de renforcer le titre dans les portefeuilles d'investissement. Cette recommandation est étayée par des projections optimistes de croissance du chiffre d'affaires consolidé. Les analystes de M.S.IN prévoient une trajectoire ascendante pour cette entreprise, renforçant ainsi la confiance des investisseurs dans son potentiel de croissance à moyen et long terme.



Contexte économique et opportunités

Ces recommandations s'inscrivent dans un contexte économique où la reprise du secteur cimentier marocain est en vue. Les projets d'infrastructures, les initiatives de reconstruction et le redressement du secteur immobilier créent un environnement propice à la croissance. Dans ce contexte, les recommandations de M.S.IN offrent aux investisseurs une feuille de route pour tirer parti des opportunités émergentes.

Les investisseurs à la recherche de stratégies gagnantes dans le secteur cimentier marocain peuvent trouver des orientations précieuses dans les recommandations avisées de M.S.IN. L'achat recommandé de l'action LafargeHolcim Maroc et le renforcement suggéré du titre Ciments du Maroc reflètent la confiance de la société de Bourse dans le potentiel de ces entreprises dans un contexte économique évolutif. Ces recommandations ne sont pas seulement des conseils d'investissement, mais des perspectives éclairées pour capitaliser sur la croissance anticipée du secteur.



Les investisseurs à la recherche de stratégies gagnantes dans le secteur cimentier marocain peuvent trouver des orientations précieuses dans les recommandations avisées de M.S.IN.

Entretien avec **Driss El Bahloul**, président de l'AMBC **«Pour faire face aux tremblements de terre, la seule solution est la construction parasismique»**



BTPNews a rencontré le président de l'Association Marocaine des Bureaux de Contrôle (AMBC), Driss El Bahloul, pour discuter du rôle essentiel de l'association dans l'organisation du métier de contrôle technique de construction au Maroc. De la conformité aux normes parasismiques à la reconstruction post-sismique, découvrez les points de vue et les solutions proposées par l'AMBC pour assurer la stabilité et la sécurité des constructions dans un contexte sismique.

BTPNews : Peut-on savoir dans un premier lieu quelle est la principale vocation de l'Association Marocaine des Bureaux de Contrôle (AMBC) ?

Driss El Bahloul : L'association marocaine des bureaux de contrôle technique AMBC est une association professionnelle qui a été

créée pour l'organisation et la valorisation du métier de contrôle technique de construction au Maroc.

Elle regroupe l'ensemble des bureaux de contrôle agréé par la Société centrale de réassurance SCR.

La principale vocation de l'AMBC peut se résumer comme suit :

- Promouvoir l'étude commune des problèmes généraux relatifs aux conditions d'exercice du contrôle technique de construction au Maroc,
- L'organisation du métier du contrôle technique de construction au Maroc par la représentativité au sein des commissions d'agrément et de normalisation, la sensibilisation par tout moyen de l'intérêt du contrôle technique de construction dans la préservation de la stabilité et la sécurité des constructions et l'assurabilité des dommages ouvrages.
- Créer entre les organismes de contrôle tech-

nique de construction au Maroc, des liens constants leur permettant chaque fois que les circonstances l'exigent de se concerter et de débattre de tous les problèmes afférents à leur profession.

En outre, l'AMBC assure aussi la représentation de ses membres, pour tout ce qui concerne les préoccupations communes, vis-à-vis des Pouvoirs publics et des Instances représentatives des autres professions.

Juste une précision concernant notre métier, le contrôleur technique doit toujours garder son étiquette de tierce partie indépendante qui fournit des avis et des constats essentiellement liés au respect des normes et règlements en vigueur, et ce dans le but de rendre le risque normal. Notre intervention est donc une garantie de sécurité et fiabilité des constructions.

BTPNews : Que faire, selon vous, pour persuader les différents intervenants dans le secteur de construction à se conformer aux normes parasismiques ?

Driss El Bahloul : Qu'on le veuille ou non, nous sommes dans une zone qui présente des risques de tremblement de terre. Et pour en faire face, la seule solution est de construire parasismique. C'est une affaire de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, chaque maillon de la chaîne doit remplir ses engagements pour avoir un produit final fiable et sûr.

Les normes et règlements parasismiques, notamment le règlement de construction parasismique RPS 2000 version 2011 actuellement en vigueur doit être appliqué et si on ne l'applique pas on est donc hors-la-loi. L'ensemble des intervenants dans l'acte de bâtir est donc tenu de respecter ce règlement et en premier lieu le maître d'œuvre qui est l'architecte, chargé de veiller à ce que tout le monde se conforme à ce règlement.

Notre objectif, en respectant la réglementation de construction dans les zones à risques, notamment en ce qui concerne le dimensionnement parasismique, est d'assurer la stabilité des immeubles, évitant ainsi tout risque d'effondrement et préservant la vie des occupants. Un immeuble qui ne se conforme pas à ces normes peut représenter un danger potentiel pour ses habitants.

Il faut aussi noter que l'application du règlement ne garantit pas d'avoir des désordres dans les constructions. En effet, le passage de la classe de priorité de 1 qui est considérée vitale à 2 ou 3 diminue d'une façon considérable le degré de résistance de la structure.

BTPNews : Dans le même cadre, qu'en est-il de l'importance de la mise en œuvre de la réglementation parasismique, RPS 2011 ?

Driss El Bahloul : Le règlement parasismique marocain RPS 2000 a été mis en vigueur en septembre 2002. Une première mise à jour est faite en 2011. Les professionnels du secteur se sont adaptés de plus en plus à son application. Aujourd'hui, mise à part l'obligation de son application, la prise en compte de l'effet sismique et du comportement des ouvrages vis-à-vis des effets dynamiques dans le dimensionnement des ouvrages est maîtrisée par nos bureaux d'études et bureaux de contrôle technique.

L'application de ce règlement a contribué à renforcer le niveau de sécurité dans les constructions qui peut, à mon avis, être amélioré davantage.

BTPNews : Par rapport au séisme d'Al Haouz, existe-t-il des solutions durables pour la reconstruction post-sismique ?

Driss El bahloul : Tout d'abord, je veux signaler que le séisme d'Al Haouz qu'a connu notre pays est le plus important tremblement de terre enregistré par des stations sismiques de notre histoire, avec une magnitude dépassant 7 degrés sur l'échelle de Richter. Il faut aussi noter qu'en passant d'un degré à l'autre sur l'échelle de Richter, la force sismique est 30 à 40 fois plus importante. Aussi en ce qui concerne l'accélération sismique enregistrée, elle est de l'ordre de 0,2g, ce qui dépasse la plus grande valeur, qui est de 0,18g, de dimensionnement pour les zones de forte sismicité selon le RPS2000. Ainsi, ce séisme met en évidence l'importance cruciale de revoir le règlement RPS dans le futur proche, surtout la carte du zonage et l'intensité. A mon avis, la mise à jour du règlement RPS doit se conformer au règlement européen Eurocode 8, pour être compatible avec les Eurocodes, dont une bonne partie est déjà adoptée au Maroc, ou bien tout simplement adoptée à l'EC8 et travailler sur l'élaboration de l'annexe nationale du Maroc.

En outre, la solution durable pour la reconstruction post-séisme est :

- La mise en place d'une réglementation adaptée
- La formation et l'information de l'ensemble des intervenants dans l'acte de bâtir
- La sensibilisation aux risques liés au non-respect des règlements



Les normes et règlements parasismiques, notamment le règlement de construction parasismique RPS 2000 version 2011 actuellement en vigueur doivent être appliqués et si on ne l'applique pas on est donc hors-la-loi.



Volvo CE participe à la construction du circuit World RX à Hong Kong avec des solutions durables

Accélérant la transformation durable de la construction et du sport automobile, Volvo Construction Equipment (Volvo CE) participe à la construction du circuit du Championnat du monde de rallycross (World RX) de la FIA à Hong Kong en utilisant des solutions de construction électriques, et le tout en seulement huit jours.

Des équipes de course de rallycross du monde entier viendront participer ce week-end aux dernières courses du championnat FIA World RX tout électrique. Ce sera également la première fois que la série sera diffusée à Hong Kong, en Chine. Avec son tracé unique, avec

les gratte-ciel et les rues animées de la ville – la toute première toile de fond du centre-ville – il ne manquera pas d'ajouter à l'excitation de la grande vitesse.

En tant que partenaire officiel de construction de circuits, Volvo CE démontre la puissance de son portefeuille électrique et de ses solutions numériques en façonnant les virages serrés et les sauts à couper le souffle de cette piste de course à l'aide d'un mélange de solutions durables.

Ils comprennent la pelle électrique EC230 de 23 tonnes, qui sera soutenue par la solution numérique Dig Assist et un tiltrotateur Engcon capable d'excaver sous n'importe quel angle, pour former les sauts. Deux toutes nouvelles char-

geuses sur pneus électriques L120 en provenance de Chine travaillent également à la construction et à l'entretien des voies. Ces machines font actuellement l'objet d'un projet pilote auprès de clients sur certains marchés asiatiques et seront disponibles sur d'autres marchés sélectionnés qui n'ont pas encore été annoncés.

De plus, l'une des chargeuses sur pneus électriques zéro émission L120 sera équipée de fourches de récupération pour retirer les voitures de course accidentées de la piste, dans le cadre de la solution pionnière de Volvo CE en matière de sécurité dans le sport automobile .

Une construction numérique pour une puissance réelle

Une partie de la piste est une réplique d'un modèle conçu par Volvo CE sur sa piste d'essai d'Eskilstuna, en Suède, construite pour encourager davantage de dépassements et offrir un plus grand spectacle aux spectateurs. Chaque élément de la piste a été affiné au cours d'une série d'ateliers pour garantir que l'action reste électriquement proche.

Il a été perfectionné à l'aide de données de construction capturées en 3D sur l'application de contrôle de machine en cabine Dig Assist de Volvo CE. Les données sont ensuite programmées dans les

machines Volvo et recréées dans la vie réelle. Cela réduit le temps de construction de la piste, mais également avec une empreinte carbone minimale.

Bill Law, responsable de la marque, du marketing et des communications chez Volvo CE, déclare : « Il s'agit d'une autre excellente plateforme pour sensibiliser à l'incroyable puissance de l'électromobilité et des solutions numériques dans les applications réelles. Nous sommes très fiers de participer au développement de cette spectaculaire piste de rallycross au cœur de Hong Kong, en partenariat avec le Championnat du Monde FIA de Rallycross. Cela témoigne de ce qui peut être réalisé lorsque nous travaillons ensemble pour accélérer une transformation plus durable.

Des milliers de spectateurs, dont environ 300 invités et clients de Volvo, sont attendus pour assister aux activités du week-end alors que les pilotes, dont l'équipe de concessionnaires CE de Volvo Construction Equipment, prendront la piste dans leurs voitures RX2e 100 % électriques.

Avec des événements désormais terminés au Portugal, en Norvège, en Suède, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne et en Afrique du Sud, la série 2023 touche à sa fin avec ce qui sera probablement une expérience inoubliable à Hong Kong.



Une partie de la piste est une réplique d'un modèle conçu par Volvo CE sur sa piste d'essai d'Eskilstuna, en Suède, construite pour encourager davantage de dépassements et offrir un plus grand spectacle aux spectateurs.



Volvo Construction Equipment s'associe à CRH pour décarboner la construction



Volvo Construction Equipment (Volvo CE) jouera un rôle majeur dans l'exploration d'innovations holistiques zéro émission nette pour le secteur de la construction en collaboration avec CRH, le leader mondial des solutions de matériaux de construction. Cela intervient après que CRH a signé un protocole d'accord (MoU) avec le groupe Volvo.

Avec l'ambition d'explorer les opportunités de décarbonation dans les transports, les opérations et les matériaux, un protocole d'accord (MoU) a été signé par le groupe Volvo et CRH le 13 novembre. Dans le cadre de cet accord stratégique, Volvo CE assumera la responsabilité du

déploiement technologique de nouvelle génération. , la mise à l'échelle de technologies de pointe et d'efficacité opérationnelle pour le segment tout-terrain dans le but de réduire les émissions de carbone, tout en maintenant des niveaux élevés de productivité.

Bien qu'il ne soit pas encore déterminé quelles solutions seront incluses dans le champ d'application, cela impliquera probablement l'électrification des véhicules et les infrastructures de recharge pour réduire les émissions des transports, la productivité et les services durables et le déploiement de carburants à faible teneur en carbone pour les véhicules routiers et hors route. matériel routier.

Volvo CE entretient déjà une collaboration productive avec CRH depuis de nombreuses années, qui a abouti à la remise de la première machine d'Amérique du Nord fabriquée à partir d'acier sans énergie fossile, un tombereau articulé Volvo A30G. Il opère désormais chez Pennsy Supply, une société CRH en Amérique du Nord.

Un autre partenariat pionnier a récemment vu les deux sociétés collaborer dans le cadre d'un événement Low Carbon Roads, au cours duquel la société CRH Tarmac a mis en œuvre trois machines Volvo CE zéro émission pour l'entretien d'une autoroute à Durham, au Royaume-Uni. La chargeuse sur pneus à conversion électrique L120H, la chargeuse sur pneus compacte électrique L25 et la pelle électrique EC230 ont été testées pendant trois jours distincts le mois dernier.

Collaboration Volvo CE avec CRH

Melker Jernberg, président de Volvo CE, qui dirigera l'aspect tout-terrain du partenariat, a déclaré : « Les partenariats sont essentiels pour accélérer la décarbonation et notre collaboration avec le leader des solutions de matériaux de construction CRH aidera les deux entreprises à atteindre leurs ambitions de zéro émission nette. . Nous avançons plus vite

et créons des changements plus percutants lorsque nous travaillons ensemble. « Chez CRH, nous innovons pour un avenir à faible émission de carbone et disposons d'une expertise approfondie dans les solutions de transport et d'infrastructures durables. Le groupe Volvo est un partenaire stratégique naturel pour CRH et cette collaboration constitue une étape importante dans notre engagement commun à décarboner nos activités », a déclaré Eunice Heath, directrice du développement durable, CRH.

Les deux dirigeants partagent de fortes ambitions en matière de développement durable. Volvo CE vise 35 % de ventes entièrement électriques d'ici 2030 et vise à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2040. CRH vise quant à elle une réduction de 30 % des émissions à l'échelle du groupe d'ici 2030 et de devenir un objectif de zéro émission nette, entreprise d'ici 2050.

Parmi les autres entreprises du groupe Volvo participant au partenariat figurent Renault Trucks, qui a développé la première bétonnière entièrement électrique au Royaume-Uni en collaboration avec Tarmac, Volvo Trucks, qui a présenté le premier camion électrique Volvo FM en France pour le compte de la société CRH Eqiom, et Mack Camions.



Les deux dirigeants partagent de fortes ambitions en matière de développement durable. Volvo CE vise 35% de ventes entièrement électriques d'ici 2030 et vise à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2040.





Volvo Trucks Maroc livre le premier camion électrique moyen tonnage à Unilever

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, Unilever s'associe à Volvo et Emirates Logistics pour lancer le premier camion électrique. Ce camion assurera la distribution dans la région de Casablanca et sera le premier véhicule électrique FE en Afrique dans le secteur des biens de grande consommation.

Volvo Maroc est heureux d'annoncer cette collaboration qui vise à accélérer la transition vers un transport routier durable. Les partenaires ont des objectifs climatiques ambitieux. Cette livraison constituera une bonne base pour une collaboration étendue à l'avenir.

“Nous sommes ravis de travailler avec Unilever et Emirates Logistics pour un transport routier durable.

Une collaboration à long terme et un engagement fort sont essentiels pour faire une différence et concrétiser de grandes réductions de CO2. Je suis très fier de la collaboration que nous avons développée et des valeurs que nous soutenons ensemble”, déclare Goran Travancic, Directeur général de Volvo Maroc.

“En initiant l’utilisation de véhicules électriques dans le secteur des biens de grande consommation en Afrique, nous ne visons pas seulement la durabilité, mais nous jouons également un rôle actif dans la transformation de l’environnement du transport. Nous espérons que notre initiative inspirera d’autres organisations, favorisant l’adoption de véhicules électriques et accélérant la transition vers un avenir plus vert et neutre en carbone au Maroc et pourquoi pas sur tout le continent”, déclare M. Souhail Abdellatif, Président d’Unilever Maroc et Responsable de la chaîne d’approvisionnement du Maghreb.

“Nous tenons à féliciter nos partenaires, Unilever, d’entreprendre ce projet qui reflète leur leadership et

leur engagement envers les défis environnementaux, et Volvo pour avoir introduit ce camion vert et innovant avec leur expertise en Afrique. La durabilité fait partie de l’ADN d’Emirates Logistics, nous prenons régulièrement des initiatives pour réduire notre impact sur l’environnement. Nous sommes motivés à proposer des solutions logistiques durables, flexibles et responsables dans l’organisation de la chaîne d’approvisionnement de nos clients pour le bénéfice de tous. Nous avons lancé notre projet d’essai et de mise en œuvre de camions électriques il y a trois ans aux Émirats arabes unis et nous sommes maintenant fiers de franchir cette nouvelle étape au Maroc”, déclare M. Frédéric Ricci, Directeur général d’Emirates Logistics Africa.

Volvo Trucks a désormais vendu plus de 5 000 camions électriques dans le monde entier, dans plus de 40 pays. Il s’agit d’un bon progrès vers l’objectif de 50 % des ventes mondiales de nouveaux camions électriques d’ici 2030, et d’une émission nette de 100 % zéro d’ici 2040.



**Volvo Trucks
a désormais
vendu plus
de 5 000
camions
électriques
dans le
monde entier,
dans plus de
40 pays.**



Volvo Construction Equipment conclut un accord pour céder son activité ABG Paver au groupe Ammann



La transaction est soumise aux approbations réglementaires et aux consultations du comité d'entreprise, et sa finalisation est prévue au premier semestre 2024.

Volvo Construction Equipment (Volvo CE) et le groupe Ammann ont conclu un accord selon lequel le groupe Ammann acquerra l'activité mondiale ABG Finisseur de Volvo CE, y compris ABG à Hameln, en Allemagne.

L'accord bénéficiera aux deux sociétés en renforçant le portefeuille de produits et le réseau de distribution du groupe Ammann, tout en permettant à Volvo CE de continuer à se concentrer sur le développement de solutions durables et de technologies et services futurs, conformément à l'orientation stratégique de l'entreprise. Le groupe Ammann est une entreprise familiale suisse, leader mondial dans la fourniture de centrales de malaxage, de machines et

de services pour le secteur de la construction, avec une expertise de base dans la construction de routes et les infrastructures de transport, qu'il entend développer davantage grâce à l'expansion de l'activité ABG Paver.

Le nombre d'employés touchés par cette annonce est d'environ 400.

Les clients continueront d'avoir accès à la gamme ABG Paving, ainsi qu'aux services de rechange et autres services, via le réseau de concessionnaires du groupe Ammann et certains concessionnaires Volvo CE sélectionnés.

La transaction est soumise aux approbations réglementaires et aux consultations du comité d'entreprise, et sa finalisation est prévue au premier semestre 2024.

Ramon Soler®

Barcelone 1890



Sardis

125 - 127 Rue des Thermes La Vilette 20350 - Casablanca - Morocco
Tél. : +212 522 62 63 18 / +212 522 60 93 14 - Fax : +212 522 62 63 17
E-mail : sardis2009@gmail.com - www.sardis.ma



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Dispositif d'aide directe au logement

Du 1^{er} janvier 2024 jusqu'à fin décembre 2028, bénéficiez de* :

100 000 DH

pour l'achat d'un logement
dont le prix est égal
ou inférieur à

300 000 DH

70 000 DH

pour l'achat d'un logement
dont le prix est supérieur à

300 000 DH

et ne dépasse pas

700 000 DH